



RESIDENCE DU PARC DES EAUX VIVES

BULLETIN D'INFORMATION

DU CONSEIL SYNDICAL

N° 6 – FEVRIER 2020

**Merci de noter
ces 2 dates !**

ADP (OPERATION GROUPEE DE CHANGEMENT DES FENETRES)

Les démarches réitérées de notre syndic ont abouti début février au déblocage de la situation concernant le dossier ADP :

- M. Pierre Lefranc, Architecte DPLG, en est désormais spécifiquement en charge.
- Les réponses d'entreprises étant parvenues à ACM, l'ouverture officielle des plis a eu lieu le jeudi 13 février en présence de M. Lefranc, de Mme Anjuère, Architecte DPLG, de M. Tempere, syndic, et de Mme Curial pour le conseil syndical.
 - ✓ 2 entreprises ont répondu pour le lot « ventilation »
 - ✓ et 3 entreprises pour le lot « menuiseries extérieures » (Lorillard, MPP et Negro).
- Après présentation par M. Lefranc de l'analyse de ces offres au conseil syndical,

La réunion générale d'information de tous les copropriétaires

se tiendra

le samedi 4 avril à 10 heures

(au local social)

Elle sera animée par MM. Pierre Lefranc et Philippe Tempere.

Ce dossier a enfin franchi une étape positive. Toutefois, il faut être clair : les délais impartis par les contraintes administratives d'ADP ne permettront pas de lui présenter le dossier pour sa commission de juin, ce qui reporte à celle de décembre.

Entretemps, et avant la mi-octobre :

- Compte tenu de la complexité technique, juridique et administrative de ce dossier, ainsi que des exigences d'ADP, notre syndic et des représentants du conseil syndical rencontreront ADP afin d'obtenir un accord clair sur sa teneur tant technique qu'administrative.
- Une Assemblée générale extraordinaire (AGE) de *tous* les copropriétaires sera organisée. Cette instance déterminera définitivement les choix parmi les entreprises et les options proposées.
- Une convention individuelle devra être signée par chacun des copropriétaires intéressés (leur liste émargée étant exigée par ADP) et le SDC (Syndicat des Copropriétaires), via le syndic qui gèrera l'ensemble au plan financier.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Comme précisé dans le PV du conseil syndical de janvier, notre AG annuelle se tiendra :

le mercredi 3 juin 2020 (18 h 30)

à l'hôtel Novotel, 18 rue Emile Baudot à Palaiseau.